ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mer et littoral

Question écrite n° 121836

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur l'ampleur de la pollution de la Méditerranée par les micro-plastiques. Selon une campagne de mesures effectuée durant l'été 2010 et dont les résultats ont été publiés en janvier 2011, les niveaux de diffusion des micro-plastiques sont comparables aux zones identifiées dans le Pacifique et dans l'Atlantique. Ainsi, certaines zones très étendues accumulent des quantités importantes de plastique flottant, de l'ordre de 250 milliards de micro-déchets. En Europe, une décision adoptée en septembre 2010 par la Commission euroméditerranéenne enjoint aux États membres de suivre l'état d'une série d'indicateurs du milieu marin, parmi lesquels les contaminants dont font partie les micro-plastiques. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour surveiller l'évolution de la situation et enrayer le phénomène, notamment en menant des actions de nettoyage de la mer dans les eaux territoriales françaises.

Données clés

Auteur : M. Jean-Claude Flory
Circonscription : Ardèche (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 121836
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 15 novembre 2011, page 11912
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)